

Selon la publication conjointe par l'OMS et la banque mondiale du rapport mondiale sur la prévention des traumatismes chaque année les accidents de la voie publique sont responsables de plus de 1.2 millions de morts dans le monde. 90% de ces décès surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. En Mauritanie les accidents de la voie publique constituent un problème majeur de santé publique de part la morbidité et la mortalité liée à ce fléau. Selon le rapport annuel des accidents en 2017 fourni par la direction de transport, la Mauritanie a enregistré 660 accidents provoquant 443 décès et 2031 blessés, ce bilan de mortalité routière est plus élevé que celui de l'année 2016 quand ont été enregistrés 128 morts et 1601 blessés dans 526 accidents de la route. Les pertes matérielles liées à ces accidents s'élèvent à 1-2% du produit intérieur brut (PIB).

Dans le but de contribuer à la réduction de la mortalité, de la morbidité des AVP, de décrire le profil épidémiologique des victimes et déterminer les facteurs de risque associés à la gravité de ces accidents nous avons mené une étude transversale descriptive au (Centre hospitalier de Nouakchott CHN) sur un mois d'activité.

MATERIEL ET METHODES

Nous avons conduit une étude transversale descriptive à approche quantitative réalisée dans le service des urgences du CHN de Nouakchott, sur un mois d'activité (juillet 2019), des données cliniques et épidémiologiques ont été collectées à travers un questionnaire. Nous avons procédé à un échantillonnage non probabiliste accidentel exhaustif de toutes les victimes des AVP admises aux urgences du CHN pendant la période de l'étude. Les données ont été saisies sur Excel et analysées sur le logiciel SPSS, Version 20.

Résultats

Le service des urgences du CHN de Nouakchott a enregistré durant le mois de juillet 2019, 1700 consultations dont 67 victimes des accidents de la voie publique, soit 3.94% des traumatisés de l'AVP. La majorité de ces accidents se sont déroulés hors de la ville de Nouakchott (61.2%, n=41) et entre 1 :00 du matin et 12 :00 heures (56.7%, n=38) et l'axe le plus accidentogène était celui de Nouakchott-Néma ou sur la communément appelée la route de l'espoir avec (76.7%, n=33). Les véhicules de transport en commun ont été la cause du plus grand nombre d'AVP (51.5%, n= 34). Les victimes se sont des adultes jeunes de sexe masculin avec un âge moyen de 35.93 ans de toutes les classes socioprofessionnelles et qui n'ont pas une assurance maladie dans (87.1%, n=54) de cas, présentaient principalement des traumatismes graves (49.3%, n=33), dominés par les lésions des membres inférieurs (35.8% n=24) et qui sont arrivés à l'hôpital dans un délai moins de six (6) heures (76.1%, n=51) par une autoréférence dans 61.1%, soit n=41 des cas. Les passagers du siège arrière (34.3%, n=23) et les conducteurs ont présenté les principales victimes de ces accidents. Un taux de mortalité très élevé a été enregistré il est estimé à 12.1%, soit n=8 décès. Une association significative a été retrouvée entre le degré de gravité du traumatisme et les variables : Excès de vitesse(p=0.009), mode de référence(p=0.000), jour de la survenue de l'accident(p=0.013), siège de traumatisme (0.000), port de ceinture de sécurité(p=0.036) et la variable hospitalisation

Conclusion

Cette étude a permis de montrer que les accidents de la voie publique en Mauritanie constituent un vrai problème de santé publique et que les accidents mortels survenaient plus en campagne c'est-à-dire sur les axes routiers hors la ville de Nouakchott et que les facteurs humains à travers le non-respect du code de la route (excès de vitesse) étaient incriminés dans la survenue de ces accidents et leurs traumatismes graves. Face à ces résultats, l'Etat Mauritanien doit prendre en urgence des mesures visant la réduction des ces accidents mortels.

Mots-clés : Accident, voie publique, épidémiologie, urgences CHN, Nouakchott.



**ECOLE INTERNATIONALE
DE SANTÉ PUBLIQUE**
UM6SS - CASABLANCA